



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes
Tel : 02.51.80.66.80
sudposte44@orange.fr

PIC Nantes Atlantique Un certain calme avant la tempête ?

Même en audience, SUD ne lâche rien ! Nous avons remonté à la direction toutes les questions du personnel, tout en revendiquant des alternatives. Vous allez le lire, La Poste adore botter en touche... Sauf sur la réorganisation, où SUD a collecté quelques prémices d'infos...

Nous étions reçus en audience vendredi 11 septembre par la direction de la PIC (Emmanuelle ETIENNE, Sabrina LE CADRE et Didier RAYNAUD).

*Tout d'abord, le directeur nous a donné les chiffres du trafic, comme on annonce le mauvais temps : - 2.5% de baisse au global avec une hausse de 5.1% sur la lettre départ.
Nous aurions souhaité avoir en parallèle les chiffres des effectifs. La direction n'affiche que les baisses qui l'arrangent. SUD constate que le volume d'emploi disparaît plus vite que le volume de courrier.
Baisse du trafic ou pas, les machines sont là et il faut du personnel pour les faire tourner !!!*

■ Un point d'information a été fait sur les nouvelles activités en cours ou à venir

*Le transit des CP colis en après-midi, mis en place depuis cet été :

*Nous avons demandé comment serait gérée la période de fin d'année traditionnellement très chargée ; le directeur nous a répondu qu'une étude était en cours... nous restons vigilants.

*Le trafic des RFX grand format se poursuit notamment le matin, ce qui génère du tri manuel et du vidéocodage supplémentaire.

*L'activité DOCAPOST prend fin avec cependant une semaine supplémentaire.

*Une étude de numérisation pour une société d'assurance est en cours mais le contrat n'est pas signé pour l'instant.

*Nous avons aussi appris qu'il serait possible de faire du conditionnement de petits colis à la PIC ou au CTED, rien n'est signé pour l'instant mais nous risquons de devenir une sorte d'Amazon bis. Tiens, tiens... L'intitulé des contrats



d'apprentissage « préparateur de commandes » prend tout son sens... Depuis quelques semaines, La Poste met en place à marche forcée un projet expérimental appelé « livraison 2020 » qui a pour but de proposer des gammes de colis commandées le matin, conditionnées dans la foulée et distribuer tardivement (de 17 à 21h) par des postiers livreurs... SUD luttera pour ne pas que La Poste imite les conditions de travail déplorables de chez Amazon !!!

■ Promotions

Les résultats des RAP sont tombés, le directeur nous dit qu'il y a désormais « autant de classe 2 que de classe 1 à la PIC ».

Il reconnaît qu'il y a eu énormément de candidatures (80) par rapport aux nombres de places disponibles et qu'au final il y a beaucoup de déçus.

En effet, nombre de candidats n'ont pas eu leurs UC validés, d'autres n'ont pas eu le RAP malgré la validation des UC.

Pour SUD, la meilleure solution reste le 2.1 grade

de base, mais le Directeur nous a indiqué que c'était une revendication que nous ne pouvions gagner. Nous verrons

Nous sommes aussi intervenus sur la promotion des agents courrier à la PPDC : en effet, des collègues 1.2 ou 1.3 font des activités guichet. Pourtant, le niveau de fonction au guichet est 2.1. La direction, qui a un peu botté en touche sur la question, a quand même répondu qu'ils allaient se pencher sur le sujet.

Nous avons aussi rappelé les engagements de la direction sur la prise en compte des plus de 55 ans, à priori quelques situations ont évolué.

Nous avons également parlé des référents à la PPDC qui sont 2.2 et pourquoi pas 2.3 au vu de leurs activités. La direction nous répond que sur ce sujet, les pyramides pourront être revues lors de la future réorganisation.

Que d'économies pour la Poste qui utilise ses agents sur toutes les positions avec des grades au rabais !!!

■ Formation

Le taux d'accès à la formation est de 70%.

Nous avons demandé davantage de formations vidéocodage distri, la direction nous répond que les formateurs ont un planning très chargé.

Surtout, nous avons parlé des conditions de travail des alternants.

En effet, nous avons rappelé que les alternants sont en formation et ne sont pas des intérimaires. La Poste est sensée respecter une période d'autonomie avant de les affecter tous seuls sur les machines. C'est d'ailleurs ce qui est stipulé sur leur contrat d'apprentissage.

*Réponse du directeur : ils ont déjà eu nombre de formation donc sont capables de travailler tous seuls. **Bref, encore de la main d'œuvre bon marché pour la Poste.***

Nous avons encore parlé de la formation des intérimaires et demandé qu'ils bénéficient d'une doublure. La direction prend note.

Mesures pénibilité

Nous avons fait le point sur les jours séniors. La direction nous indique que la mesure est en place depuis juillet. Elle reste bloquée sur les questions d'attribution de ces congés.

En clair cela reste au bon vouloir de la direction, qui refuse que ces congés soient collés à des congés annuels....que c'est compliqué le vendredi, le samedi à cause des préavis de Sud, (nous avons d'ailleurs dit au directeur qu'il fasse remonter au niveau national nos revendications... toujours pas satisfaites !!)...Le mercredi c'est compliqué à cause des temps partiel... bref, il ne reste plus grand-chose.

Pour la direction l'idéal c'est un jour de poser un jour par trimestre, en dehors des jours précités et pas en début ou fin de congés....

Nous avons demandé comment ces agents allaient être remplacés. La direction indique que « oui, peut-être, pas tout le temps » ! Pas clair !! **En réalité ces congés supplémentaires ne sont pas remplacés totalement (ce que reconnaît la direction) et le personnel en paie le prix en raison de la surcharge de travail.**

Nous avons demandé une dérogation afin que les GRE puissent bénéficier également de cette mesure. Refus de la direction qui ne « dérogera pas aux textes nationaux ».
SUD PTT porte une pétition nationale sur le sujet.

Localement, nous n'oublierons pas cette question dans nos prochains préavis.



■ Les portes en nuit ? On ne s'ennuie pas...

Toujours la même histoire !
Un syndicat qui explique qu'il n'y a pas assez de monde pour assurer la prise en charge des portes dans des conditions acceptables (un seul agent par porte depuis la mise en place d'Atlas).

Une direction qui nous explique que tout va bien..... et que c'est normal que des moments soient plus durs que d'autres !!!

Nous avons insisté pour que la direction aille se rendre compte par elle-même, ce qui serait déjà un premier pas !!

Refuser de voir, c'est refuser de traiter le problème. Reste que pour régler le problème il faut de l'emploi. Aujourd'hui dans certains ilots, les effectifs réels sont ridicules et la direction refuse de l'admettre !



■ Ambiance tamisée

Nous avons été alerté sur la dégradation du climat social en brigade d'après-midi, les choses semblent s'améliorer mais restons vigilants !!

Nous avons aussi relevé le ras le bol et la fatigue des agents quant à l'obsession de la direction sur le débit opérationnel (vous savez le fameux DO !!).

La Direction nous répond que c'est tout à fait normal, que la cadence avait chuté et qu'il fallait le rappeler !

■ Divers et (a)variés

- Nous avons demandé que les tours de congés et les congés posés soient affichés sur tous les ilots, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Réponse : cela sera fait.

- Il n'y a pas de visibilité sur les fiches de vœux.

Réponse : les agents peuvent venir voir leur rang.

- Nous avons exigé à nouveau que les agents en nuit qui font les portes le matin bénéficient de plus de dotation pour l'habillement.

Réponse : la direction verra avec le budget de la PIC.

- Pour les chèques culture et l'offre sport, nous avons réclamé que les agents qui le souhaitent puissent venir faire leur demande lors des permanences RH.

La Poste prend note.

■ Des CE 30 obèses

La PIC fait transiter des CE30 de pub qui doivent partir le matin dans les camions ;

certaines CE30 ont été pesés, résultat **400 kg !!!**

Le directeur affirme que le poids maximum (normes Médiapost) est de 300 kg, qu'il a alerté le directeur de Médiapost et qu'il faut que les agents signalent tout CE30 très lourd.

Grilles indiciaires des fonctionnaires

Toujours pas de nouvelles, on attend le décret, l'espoir fait vivre !!

En fait, il s'agit de mesures bas salaires. Il serait logique que cela s'applique rapidement pour améliorer la situation de ces agents.

EN FIXANT LONGUEMENT LE MONTANT DE SA RÉMUNÉRATION, ON FINIT PAR DISTINGUER UNE TRÈS LÉGÈRE AUGMENTATION.



Il serait logique aussi que la Poste prenne en compte les délais passé depuis l'accord avec une mesure rétroactif.

La Poste a été sollicitée sur cette question de rétroactivité et a répondu par la négative.

Pourtant chacun comprend l'impact financier de ces longs délais....Mais bon pendant ce temps, la Poste fait des économies sur le dos du personnel...

L'audience se terminait, mais nous ne pouvions pas partir sans tirer quelques vers du nez...

Projet de réorganisation 2016

*Ignorer un problème
est encore le plus sûr moyen
de le résoudre.*



Nous avons questionné la direction sur ses objectifs en matière de réorganisation pour 2016.

La direction est souvent restée dans le flou, sur l'emploi, les horaires, les régimes de travail. Il n'en reste pas moins qu'une certaine ligne se dégage.

Le Directeur : *Nous allons revoir les organisations et régimes de travail. Nous allons revoir totalement le trafic 1/4h par 1/4 h et mettre les moyens nécessaires au fonctionnement.*

En clair, que ce soit au niveau du pyramidage des fonctions (surtout des managers), des horaires, des îlots, du séquençement, du nombre de PT c'est une refonte totale !

Nous n'avons pas eu plus de précision, même si le directeur a lâché **qu'il y aurait toujours un service de nuit, mais certainement pas avec 5 îlots.**

Il ne faut pas se leurrer, déjà nous avons bien senti la crispation sur certaines de nos interventions.

- ✚ Les suppressions d'emploi
- ✚ Les questions de durée de vacation en nuit que nous refusons de diminuer.
- ✚ Le refus de régimes de travail qui diminuent les repos de cycle.

Bref, nous pouvons négocier, mais nous n'acceptons pas une évolution qui rajouterait de la dégradation à la dégradation au moment où la fatigue et le ras le bol sont de plus en plus présent.

Pour conclure, nous constatons que la Direction est maintenant sur une logique de moins d'îlots, pour améliorer le séquençement d'activité.

Nous avons rappelé notre opposition aux îlots....au moment du passage en PIC.

Encore une directive débile de la direction du courrier qui ne passe pas l'épreuve du temps....Mais qui a fait des dégâts.

- Début des négociations Mi-octobre
- CHS-CT en novembre

Nous avons su faire face à l'évolution en PIC. Nous avons su créer les conditions d'un rapport de force favorable aux salarié-e-s.

Sans ce rapport de force et l'unité du personnel qui avait fait grève massivement, nous n'aurions pas eu le poids nécessaire pour assurer au mieux ces négociations.

Le projet de réorganisation 2016, c'est déjà aujourd'hui. En octobre les négociations débutent ! Nous appelons l'ensemble des syndicats à se réunir pour préparer ces échéances. Nous appelons le personnel de la PIC et du CTED à d'ores et déjà se préparer à une mobilisation.

Pas de négociations sans rapport de force ! SUD ne lâchera rien !